

La crise du pouvoir s'intensifie en Iran
page B-1

Ouverture du 12e Salon des métiers d'art
page A-3

Victoire des Nordiques

la tribune

70e ANNEE — No 248 — 28 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, VENDREDI 7 DECEMBRE 1979 — (SAMEDI 50¢) 25¢

Essence: hausse de \$0.20 la semaine prochaine

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur du premier ministre Joe Clark s'apprête à décréter dès la semaine prochaine une augmentation de \$0.20 le gallon d'essence, selon un haut-fonctionnaire du ministère de l'Énergie.

En effet, a expliqué au cours d'une entrevue hier ce dirigeant du ministère de l'Énergie et proche conseiller du ministre Ray Hnatyshyn, le ministre des Finances, M. John Crosbie, a déjà inscrit une hausse de la taxe d'accise sur le gallon d'essence qui pourrait atteindre "\$0.20, et même plus, comme l'ont rapporté les journaux" dans le

D'ailleurs, le ministre Hnatyshyn révélait la semaine dernière que certaines régions pourraient connaître des pénuries temporaires d'essence au cours de l'hiver. Plus récemment, le premier ministre Joe Clark évoquait mardi le spectre d'une disette d'huile à chauffage au cours des prochains mois, ce qui amenait le ministre Hnatyshyn à révéler hier qu'il annoncerait la semaine prochaine les noms des membres de l'Office de ré-

partition des approvisionnements en énergie, qui doivent distribuer les réserves de pétrole en cas de crise.

D'ailleurs, en plus de la décision iranienne de couper ses exportations de pétrole, la probabilité d'une réduction de la production d'autres pays-membres de l'OPEP, tel le Venezuela qui coupera ses livraisons de 150,000 barils par jour à compter du mois prochain, inquiète vivement les dirigeants du ministère de l'Énergie.

Parallèlement, l'opposition libérale et néo-démocrate a laissé circuler hier à la Chambre des Communes l'information à l'effet que le dernier rap-

port mensuel sur les approvisionnements en pétrole de l'Office national de l'énergie laissait entendre que le pays faisait face actuellement à une grave pénurie d'huile à chauffage et que les inventaires atteignaient présentement un niveau excessivement critique. Le porte-parole du Parti libéral en matière d'énergie, M. Marc Lalonde, a accusé hier l'Office de retarder délibérément la publication de son rapport afin d'y apporter les corrections voulues pour qu'il concorde avec les déclarations du premier ministre, affirmant qu'il disposait "d'excellentes sources", lui permettant de formuler ses commentaires.

Lévesque pas d'accord (p. D-6)

budget qu'il doit déposer mardi prochain.

Cette mesure, qui portera le prix du gallon d'essence à des sommets jamais égalés au pays, vise, selon ce qu'il a été possible d'apprendre, deux objectifs: réduire la demande pour l'essence, qui ne cesse de grimper depuis le début de l'année pour atteindre maintenant cinq pour cent, et stimuler les importations de pétrole par la perspective de profits accrus pour les compagnies.

Toujours selon ce haut-fonctionnaire, les augmentations de prix du gallon d'essence de \$0.03 décrétées à deux reprises l'année dernière n'ont pas réussi à freiner la consommation parce qu'elles ne s'avaient pas assez élevées. "Cependant a-t-il précisé, une forte majoration du prix de l'essence pourrait créer un choc suffisant chez le consommateur pour l'inciter à modifier ses habitudes". "Avec une hausse de \$0.20 ou plus, on peut s'attendre à une baisse de la consommation" a-t-il ajouté.

De plus, une telle augmentation des prix, par les profits additionnels qu'elle génère, incitera les compagnies pétrolières à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement et contribuera à régler le grave problème d'approvisionnement en pétrole qui confronte actuellement le pays a noté ce haut fonctionnaire.

Pas de pénurie avant janvier

Par Pierre Tourangeau
QUEBEC (PC) — Le rythme de raffinage du pétrole au Québec est assez élevé pour que la province n'ait pas à faire face à une pénurie d'ici le mois de janvier. C'est ce qu'a indiqué, hier, à



Yves Bérubé

l'Assemblée nationale, le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Bérubé, qui répondait à une question du leader parlementaire de l'Opposition officielle, M. Gérard D. Lévesque.

Le ministre a cependant ajouté que le Québec ne contrôlait pas ses sources extérieures d'approvisionnement et que si le gouvernement fédéral continuait à adopter la même attitude de confrontation à l'égard des pays arabes, il serait peu surprenant que le Canada et le Québec ne connaissent pas d'ennuis d'approvisionnement en pétrole étranger à court terme.

Le ministre a cité à titre d'exemple la question du transfert de l'ambassade canadienne en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem et la dernière prise de position du gouvernement Clark dans l'affaire de l'ambassade américaine en Iran.

M. Bérubé a aussi dit que seul le fédéral pouvait empêcher les compagnies multinationales du pétrole opérant au Canada de détourner vers les États-Unis le pétrole étranger destiné au pays.

Il n'en fallait pas plus pour que le ministre se fasse traiter d'"arrogant" par le chef libéral, M. Claude Ryan, et de "niaiseux" par les libéraux d'arrière-ban.

Indignation

Pour M. Gérard D. Lévesque, ces explications du ministre Bérubé ne faisaient qu'illustrer le mépris du gouvernement pour la population qui risque d'être victime d'une pénurie de pétrole cet hiver.

En réponse, M. Bérubé a simplement rappelé que c'est le gouvernement fédéral qui traite avec l'extérieur et que le Québec n'y peut rien. Il a cependant ajouté que si les Québécois voulaient mandater leur gouvernement provincial et lui donner les pouvoirs nécessaires, il n'hésiterait pas à les assumer.

Répondant par la suite à une question additionnelle du leader parlementaire de l'Union nationale, M. Yvon Brochu, le ministre de l'Énergie et des Ressources a précisé qu'il avait demandé aux raffineries de produire plus d'huile de chauffage cet hiver que d'essence.

"C'est ce qui explique que les raffineries n'ont que deux jours de réserve en essence", a dit le ministre.



Blair Stewart des Nordiques a compté le premier but assisté de Cloutier. Le gardien des Blues de St-Louis a été impuissant sur le jeu.

Fermeture de l'Atelier du cuir Acton

ACTON VALE — L'Atelier du cuir Acton a fermé ses portes hier après-midi, tant à Montréal qu'à Acton Vale, à la suite d'une prise de possession par les fiduciaires, la Fiducie du Québec et la Caisse populaire de Granby.

Une requête d'injonction temporaire devrait être déposée dès ce matin en Cour supérieure du district de Montréal pour permettre la réouverture de la compagnie.

L'arrêt des opérations est survenu au lendemain du dépôt d'une requête afin de faire reconnaître les droits de l'Atelier du cuir.

Selon les fiduciaires, la compagnie n'aurait pas respecté ses engagements. Selon eux, le décès de Mme Raymonde Parent, assassinée à Montréal, de même que l'absence de M. Fernand Beaudoin gravement blessé, constitueraient un cas de défaut.

Les négociations n'ont pas avancé plus vite avec ceux qui avaient défié la loi

(Parizeau)

QUEBEC (PC) — Selon le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, il est faux de prétendre que le gouvernement a montré plus d'empressement à négocier avec les syndicats qui ont défié la loi 62 qu'avec ceux qui ont respecté.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au président de la FTQ, M. Louis Laberge, le ministre affirme qu'il s'agit d'une rumeur qui a la vie dure et qu'il doit rétablir les faits.

Tout d'abord, écrit-il, en ce qui concerne les salaires, les coordonnateurs des trois centrales du Front Commun y ont souscrit, pour l'essentiel.

De plus, de dire M. Parizeau, il faut noter que la Centrale de l'Enseignement du Québec (CED), qui a respecté la loi spéciale qui suspendait le droit de grève pour 15 jours, a gagné sur la question de la tâche, 1,665 enseignants de plus que ce que représentaient les premières offres patronales.

Légère baisse du déficit de la balance des paiements

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a fait savoir, jeudi, que le déficit désaisonnalisé du compte courant est passé à \$1,165 million, au troisième trimestre de 1979, au regard de \$1,476 million pour le trimestre précédent. Non corrigé des variations saisonnières, le déficit s'est établi à \$45 millions.

Les mouvements de capitaux, qui ne sont pas désaisonnalisés, se sont soldés par une entrée de \$1,032 million et le poste d'équilibre comptable, qui représente les erreurs et omissions nettes dans les estimations enregistrées des transactions courantes et sur capitaux, a été équivalent à une sortie nette de \$680 millions.

Attention les jeunes:

voir en page A-2 les détails d'un concours à votre intention pour Noël

La Quotidienne

7-8-5

Persiflage

Ne trouvez-vous pas que c'est dur d'être plus intelligent que la moyenne?

— 0 —

Il y a des gens imprudents qui n'ont pas encore commencé à s'endetter pour Noël.

— 0 —

Ghislain Delage est devenu un instructeur professionnel car ses joueurs gagnent plus cher que lui.

— 0 —

La ville de Sherbrooke n'étend pas beaucoup de sel dans les rues.

Le persifleur

Iran: le boycottage s'organise pendant que le pays connaît des difficultés internes

WASHINGTON (AFP) — Sans avoir été jamais officialisé, un boycottage partiel économique et militaire de l'Iran se trouve pratiquement en place depuis quelque temps, ont révélé jeudi à Washington des sources suivant de près la crise iranienne.

A l'exemple des États-Unis, plusieurs pays européens ont suspendu leurs livraisons de pièces détachées de matériel militaire à l'armée iranienne, précise-t-on de mêmes sources. On croit savoir qu'il s'agit de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

L'Arme alimentaire

Bien que le gouvernement américain n'ait pas eu recours à l'arme alimentaire, on reconnaît dans les milieux spécialisés que les exportations de céréales américaines vers l'Iran, qui représentaient plus de la moitié des besoins de ce pays, sont bloquées dans la pratique. Au début de la semaine prochaine, le secrétaire d'État Cyrus Vance se rendra en Grande-Bretagne, en France, en Italie et en RFA avant de participer à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles.

A chaque étape, il expliquera la stratégie et les initiatives que comptent prendre les États-Unis au cours de ces prochaines semaines pour tenter de faire libérer leurs otages, et il demandera l'appui des Européens pour renforcer encore la solidarité internationale dans cette affaire, ont révélé les mêmes sources.

Les États-Unis souhaitent, entre autres, que tous les Européens cessent effectivement leurs livraisons de matériel militaire à l'Iran, quelle que soit leur importance, indiquent-ils.

D'autre part, la confusion du pouvoir politique s'est accentuée jeudi en Iran avec la poursuite de la tension entre les partisans des ayatollahs Chariat Madari et Khomeiny.

Khomeiny conteste

Les remous provoqués par la mort à Qom de deux partisans de l'ayatollah Chariat Madari, numéro deux du clergé chiite, mercredi soir étaient loin d'être apaisés. En effet, jeudi 300 personnes ont défilé autour de la résidence de l'ayatollah Chariat Madari à Qom, en scandant "Mort aux assassins de nos frères".

Pendant ce temps à Tabriz, les madaristes occupaient l'immeuble de la radio, soutenus par 30,000 personnes. L'ayatollah Chariat Madari, chef de la minorité turkmène de l'Azerbaïdjan, avait critiqué la constitution islamique qui selon lui négligeait le problème des minorités.

Pour détendre la situation, l'ayatollah Khomeiny s'est rendu à midi à la résidence du numéro deux chiite et a eu avec lui un entretien d'une demi-heure. Selon la radio iranienne, les deux dirigeants religieux ont lancé un appel à l'unité nationale afin de se concentrer sur l'affrontement avec les États-Unis. Khomeiny aurait accusé la Savak et la CIA de vouloir semer la discorde entre musulmans.



La tension monte en Iran et les partisans de l'ayatollah Khomeiny, le poing levé, ne cessent de manifester en criant leur haine des Américains, devant l'ambassade des États-Unis où 50 otages sont toujours emprisonnés. Mais que fait ce petit enfant dans cette foule en délire?

Sherbrooke

Pour guérir plaies et brûlures

Mercier pourra faire la démonstration scientifique de sa nouvelle technique

par Lise Ouellette

Tel qu'il le souhaitait, M. Emile Mercier pourra faire la démonstration scientifique de l'efficacité de sa technique pour guérir les plaies et brûlures sans médicament et sans laisser de cicatrices vicieuses.

En effet, la compagnie pharmaceutique Smith & Nephew Inc. qui fabrique la membrane de plastique utilisée par M. Mercier dans l'application de sa méthode révolutionnaire, assumera le coût de la recherche qui sera exécutée au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), sous la direction de M. Mercier, actuellement coordonnateur des soins infirmiers.

Michel Marier, a confirmé les engagements financiers de la compagnie tout en refusant de dévoiler le montant impliqué. M. Marier s'est limité à dire que les sommes engagées étaient à la satisfaction des deux parties.

Le porte-parole de l'entreprise londonienne ayant également pignon sur rue à Montréal, a en outre confirmé le caractère innovateur du travail de l'infirmier sherbrookois.

"C'est une technique qui révolutionne tout un secteur de traitement

des plaies... Certains pays en Europe ont entrepris une recherche dans le même sens mais au CHUS, M. Mercier est allé plus loin que tous", de dire M. Marier en soulignant les "expériences efficaces" menées à Sherbrooke.

Le directeur chez Smith & Nephew s'est déclaré particulièrement intéressé par possibilités offertes dans le

traitement des brûlures, un champs d'intervention où se spécialise la compagnie. "Op-Site (la membrane de plastique utilisée) pourrait être la solution idéale pas seulement à cause de l'absence de cicatrice mais surtout au niveau des contractures. Il y avait un cas au CHUS qui était condamné à rester plié en deux le reste de ses jours et qui se tient de-

bout aujourd'hui à la suite de l'application de la méthode de M. Mercier."

M. Marier a tenu à préciser que la demande de bourse de recherche présentée en février dernier n'avait pas essuyé de refus. "La technique est révolutionnaire et il nous a fallu un délai pour analyser le dossier", de mentionner le porte-parole.

Mercier débordé d'appels de félicitations mais réactions mitigées des autres hôpitaux

Tandis qu'au CHUS, le coordonnateur des soins infirmiers était débordé d'appels téléphoniques

de félicitations et de demandes d'informations supplémentaires de la part de gens en bonne santé ou malades, les réactions étaient pour le moins prudentes et mitigées dans les autres institutions hospitalières.

Le directeur des soins infirmiers à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, M. Denis Demers, a indiqué qu'il faudra d'abord des études scientifiques avant d'adopter la technique mise de l'avant. A l'heure actuelle, il ne dispose d'aucun argument à opposer au médecin qui s'inquiète de l'infection et réclamerait le traitement traditionnel.

A l'hôpital Youville, André Bouchard, directeur des soins infirmiers s'est montré davantage intéressé par la découverte de M. Mercier et s'est dit désireux de vérifier la méthode auprès de son auteur pour l'adopter là où elle aura prouvé son efficacité. Déjà, à Youville, les autorités infirmières se disent enchantées des résultats obtenus

avec la membrane de plastique connue également sous le terme de pansement hebdomadaire. "Nous nous en tenons cependant aux directives de la compagnie et nous drainons les plaies purulentes contrairement à la technique de M. Mercier", a indiqué M. Bouchard tout en signalant des guérisons plus rapides de plaies et même de plaies incurables jusque là.

Alors que la directrice des soins infirmiers à l'Hôtel-Dieu, Mme Jeanine Boutin, n'a pas retourné l'appel logé à son bureau, la directrice au Sherbrooke Hospital, Mme Kristina Kouri a mentionné que son établissement n'avait pas besoin d'un tel traitement puisqu'aucun cas suffisamment grave n'y est traité. Elle a par ailleurs montré un article publié en 1977, en Angleterre, dans la revue "Nursing Times" où l'auteur fait état d'expériences de soin dans le même sens que celles de M. Mercier.



Louis Bélanger était tellement fier d'avoir franchi le premier degré du cours de pilote de deltaplane qu'il ne se fait pas prier pour l'exhiber... ça n'a pas été facile à décrocher... lui a même fallu se rendre jusqu'à Ste-Julie pour dénicher des vents favorables...

Il y a eu des changements au quartier-général de la Sûreté du Québec de l'Estrie... ainsi le sergent Léon Montagne a quitté le bureau de la sécurité routière pour occuper le poste de commandant de l'unité d'urgence... par ailleurs, c'est le sergent Marcel Charette qui a pris charge du bureau de la sécurité routière... l'agent Pierre Arès est toujours attaché à ce bureau...

Jean-Denis Breton, un constructeur de la région, vient d'être nommé à la présidence de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations...

Marcel Montplaisir se souviendra longtemps de la première chute de neige de l'année... parce qu'au volant de sa voiture sport, il a grimpé sur sa pelouse, fauchée une haie de cèdres et dévalé un talus en entrant dans sa cour glacée. Daniel Hébert fond à "vue d'oeil" depuis quelque temps... on dit qu'il se prépare pour la période des Fêtes... personne ne se surprendra de le voir renfler "à vue d'oeil" en janvier...

Le procureur Jean Bienvenue poursuivra sa carrière devant les tribunaux de la région montréalaise... il est le fils de l'ancien ministre de l'Immigration sous le règne de Robert Bourassa... parlant de l'ex-premier ministre du Québec, il prononcera une conférence devant les étudiants du collège Champlain de Lennoxville cet après-midi à 15 heures au pavillon Johnson...

Mme Suzanne Rancourt a délaissé temporairement son métier à tisser pour se lancer dans la préparation de tortilles, de ragoûts de lard, de coupières, sans oublier ses trente six douzaines de beignets... Denis Duquette se rend à la chasse dans le Maine depuis neuf ans et il n'a encore rien tué... un de ses amis lui suggère "d'accrocher" son fusil...

L'unité Domrémy de Sherbrooke a reçu un compte d'huile de plus de \$3.000 pour le chauffage de son immeuble durant les deux prochains mois... les responsables de cet organisme se demandent s'il n'y aurait pas une ou des âmes charitables qui l'aideraient à éponger cette facture...

On s'attend à ce que Micheline Provencher connaisse un succès fou dans la catégorie des chansons folkloriques lors de la prochaine édition du Festival des cantons... elle a déjà fait ses preuves à la "bastringue" et elle est très en demande depuis ce temps... certains chuchotent que Johnny Stark serait au Québec prochainement pour la rencontrer...

C'est demain soir à l'église St-Boniface qu'aura lieu le grand concert-chorale des jeunes à l'occasion de Noël... c'est sous la direction de Mlle Lise Blais que les 80 membres de cette chorale s'exécuteront à compter de 20 heures 30... selon le curé Laval Gagnon, le père Noël aurait prévu une présence à l'église à l'issue de ce concert...

A North Hatley, dimanche vers 17 heures, on fera revivre une vieille tradition anglo-saxonne au parc Dreamland lorsqu'on entonnera des chants de Noël à la lumière des lanternes... le père Noël sera également de la partie...

L'Afées de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, par la voix de sa responsable de la campagne Centraide, Mme Madeleine Allard, remercient ses collaborateurs qui lui ont permis de s'approcher de l'objectif de \$2.500 pour la campagne 1979... ils ont recueilli \$2.200... Georges Grenier cherche toujours son camion... la dernière fois qu'il l'a aperçu, il dévalait la rue Provence... avis aux résidents!

Le Reine Elizabeth à Montréal: "La Grande Aubaine"

Magnifiquement installé au-dessus d'un réseau de boutiques souterrain, unique dans son genre. Avec, sous vos yeux, toute l'animation du centre-ville, et à vos pieds, mille et une activités qui font de Montréal une métropole réputée. Dès maintenant et pour un temps limité, vous pouvez profiter de tout ce que vous offre une des grandes villes du monde. Et en profiter pleinement, en logeant dans un hôtel qui vous met à la portée de tout, par sa proximité et par la modicité de ses prix. En effet, le Reine Elizabeth est commodément rattaché à une aire souterraine de magasins et de restaurants, tout en étant à deux pas d'un réseau d'autobus pour tous organisés, qui vous permettent de visiter la ville. Et lorsque vous croirez avoir tout vu, il vous restera à découvrir les 20 excellents restaurants et bars pour toutes les bourses, dans lesquels vous retrouverez ce savoir-faire qui a fait de Hilton un des plus grands noms dans le domaine de l'hôtellerie.



\$35 par nuit (pour deux nuits consécutives ou plus) et par chambre, occupée par une ou deux personnes entre le 26 novembre 1979 et le 26 janvier 1980. Chambres de luxe à \$45. Forfaits disponibles en nombre limité. Renseignez-vous au sujet du Plan familial Hilton, qui permet aux enfants de tout âge de demeurer gratuitement dans la chambre de leurs parents.

Le Reine Elizabeth
Un hôtel du CN gère par Hilton Canada

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages, tout hôtel Hilton ou du CN, ou encore avec le service de réservations Hilton, en précisant "La Grande Aubaine".

Grève générale à CHLT-TV

Les 50 employés syndiqués de CHLT-TV ont commencé un arrêt de travail de durée illimitée hier soir vers 19 heures, à la suite de négociations qui ont tourné court. Les syndiqués ont bien l'intention de rentrer avec une convention signée, a indiqué M. François Laurencelle, principal négociateur syndical.

Ce matin, le syndicat expédie un télégramme au ministre fédéral du Travail pour réclamer un juge-arbitre ou un médiateur qui viendra "trancher" le litige qui porte essentiellement sur deux articles sur la tâche et le remplacement des opérateurs en régie centrale.

Après une première rencontre en après-midi, les parties se sont vite quittées à l'heure du souper, après que la partie patronale ait exprimé son refus de considérer la contre-proposition syndicale, rapporte le syndicat.

Ce dernier s'est déclaré disponible à négocier sérieusement en tout temps.

Les 50 syndiqués de Télé-7 ont débrayé mercredi pour manifester leur insatisfaction devant des difficultés imprévues surgies à la révision du texte de la nouvelle convention. La négociation dure depuis 18 mois.

Programme d'aide au travail: des résultats réjouissants

La direction régionale de la main-d'oeuvre, rattachée au ministère québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre, se réjouit des résultats du Programme d'aide au travail pour l'année fiscale en cours. Le bilan s'avère supérieur d'un peu plus du triple par rapport à l'an dernier: les sommes dépassées passent de \$247.661 à \$817.093.

Le nombre de personnes qui profitent du programme atteint donc 169.

dont 131 bénéficiaires de l'aide sociale.

Le dernier projet accepté concerne le Festival des Cantons, soit "on repart à neuf", avec \$68.245 pour aménager un atelier de sérigraphie, le montage de monuments, la signalisation et l'affichage.

De nombreuses municipalités se prévalent du programme pour trouver du personnel nécessaire à divers aménagements hors des travaux habituels.

Les employés de Dominion se prononceront dimanche sur les dernières offres patronales

Les employés de cinq supermarchés Dominion de la région se prononceront dimanche soir sur les nouvelles offres patronales. Le comité syndical de négociation a décidé de joindre une recommandation d'acceptation de ces offres lors de son rapport.

Les quelque 300 employés affectés en région se réuniront dimanche à 20h00 à l'hôtel Wellington. Leurs conseillers et collègues de la région de Montréal auront fait la même chose dimanche matin.

Les 3.500 employés des supermarchés Dominion de la région de Montréal, membres du local

500 de l'Union des employés de commerce, se prononceront sur les dernières offres dimanche matin lors d'un assemblée à la Récréathèque de Laval.

Les employés de magasins des régions de Montréal et des Cantons de l'Est avaient enclenché un ralentissement de travail en début de semaine pour faire pression sur leur employeur. Finalement, les parties ont participé à des rencontres de négociation cette semaine.

Lors d'un vote sur des précédentes offres, les employés avaient opté pour le rejet et brandi la menace d'une grève.

Concours de Noël pour les jeunes

Dessins de Noël pour enfants de 6 à 8 ans. Lettres au Père Noël pour enfants de 9 à 11 ans. Contes de Noël pour enfants de 12 à 15 ans, (maximum 50 lignes).

Tous les envois doivent nous parvenir avant le lundi 17 décembre à midi et demeurent la propriété de La Tribune.

Le samedi 22 décembre nous publierons dans le cahier Arts et Divertissements le meilleur dessin en couleur et les meilleurs textes. Les gagnants recevront un prix et d'autres prix de participation seront tirés. La décision des juges sera finale.

Êtes-vous chauffeur ou chauffard?

Passez le test de conduite à notre émission spéciale ce soir à 20 heures.

Quarante questions pour vérifier si vous êtes ou non une menace au volant!

Utilisez cette grille pour vos réponses

	VRAI	FAUX		VRAI	FAUX
1	V	F	21	V	F
2	V	F	22	V	F
3	V	F	23	V	F
4	V	F	24	V	F
5	V	F	25	V	F
6	V	F	26	V	F
7	V	F	27	V	F
8	V	F	28	V	F
9	V	F	29	V	F
10	V	F	30	V	F
11	V	F	31	V	F
12	V	F	32	V	F
13	V	F	33	V	F
14	V	F	34	V	F
15	V	F	35	V	F
16	V	F	36	V	F
17	V	F	37	V	F
18	V	F	38	V	F
19	V	F	39	V	F
20	V	F	40	V	F

Bureau d'assurance du Canada
Une initiative des assureurs privés



- 10 CFTM-TV
- 4 CFCM-TV
- 6 CJPM-TV
- 7 CHLT-TV
- 8 CHEM-TV
- 11 CPER-TV
- 40 CHOT-TV
- 9 CIMT-TV
- 13 CFEM-TV

VOIR
"d'une ligne ...
... à la page"
C-5

Asbestos
Le dépotoir:
appel d'offres
 page A-4

East Angus
Le gazoduc
prolongé jusqu'à
Lime Ridge
 page A-4

Thetford Mines
Le million chez
Thetford Transport
pour la 2e fois
 page A-5

Drummondville
Coffre-fort
éventré...pour
des factures
 page A-6

Victoriaville
La ville achète
4 bâtiments pour
se loger
 page A-6

Thetford Mines
L'UPA ferme
boutique si on
ne paie les
cotisations
 page A-6

Collision impliquant 3 voitures sur le boulevard Queen: 5 blessés

(psj) — Cinq personnes ont subi des blessures dans un accident impliquant trois automobiles, hier, vers 15h30, sur le boulevard Queen nord, près du Chemin des Ecosais, dans les limites de la ville de Sherbrooke.

Il s'agit de Mme Rolande Béland, âgée de 34 ans, de la rue St-Lambert, à Bromptonville et de Mme Cécile Pruneau, âgée de 58 ans, de St-Denis de Brompton, occupantes d'un même véhicule; de MM. Mario Fabi, âgé de 57 ans, de la rue Newton et de Hugues Champagne, âgé de 42 ans, de la rue Albert-Lauzon, tous deux de Sherbrooke et occupants du même véhicule; enfin de Mme Céline

Boissé, âgée de 25 ans, de St-Denis de Brompton. Les deux premières ont subi de multiples blessures et les trois autres personnes, des blessures mineures. Deux véhicules d'urgence de la Sécurité de l'Estrie et un de la maison Fleury ont assuré le transport des blessés vers le CHU, St-Vincent et l'Hôtel-Dieu.

de même que la position des véhicules à la suite de l'accident, on a pu reconstituer la scène. Deux véhicules, le premier voulant effectuer un virage à gauche, étaient immobilisés sur le boulevard Queen nord attendant le moment propice pour amorcer la manœuvre.

Devant eux, arrive une grosse automobile dont le conducteur aurait visiblement perdu le contrôle, possiblement en quittant le Chemin des Ecosais pour emprunter le boulevard Queen. Le dérapage s'accroît puis le véhicule empiète complètement sur la voie des deux véhicules immobilisés. La collision est frontale

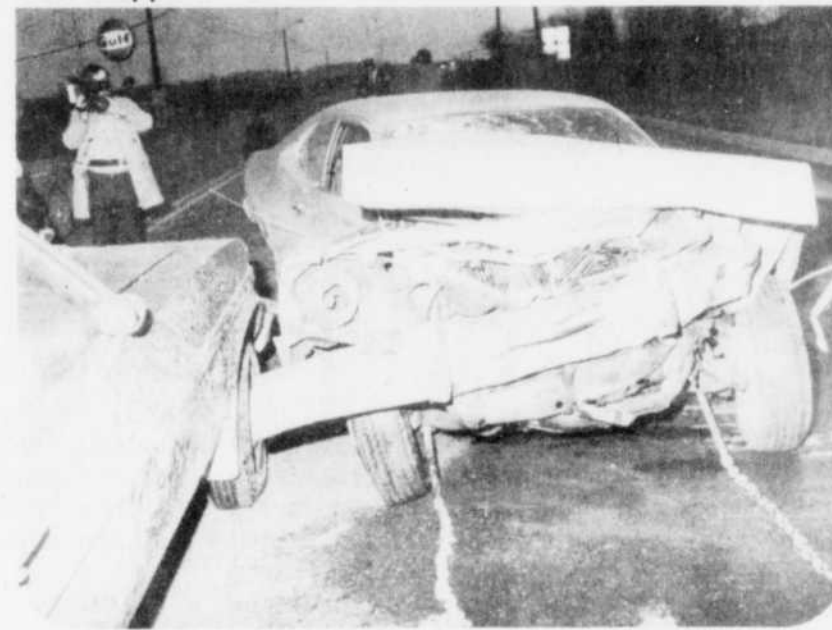
mais ce premier impact n'arrête pas la grosse voiture qui fait pirouetter le véhicule heurté de plein fouet et qui poursuit son chemin sur plusieurs dizaines de mètres avant de s'immobiliser.

Les policiers Ronald Lafrance et Robert Lemieux de la Police municipale de Sherbrooke ont effectué les constatations d'usage et pour mener à bien le relevé des mesures, ils ont eu l'aide de leurs confrères de même que des agents de la SQ et des policiers de Bromptonville qui ont permis l'écoulement normal de la circulation.

Est-ce le point final de la semaine de sécurité routière?



Un accident impliquant trois véhicules, sur le boulevard Queen nord, dans les limites de la ville de Sherbrooke, a causé des blessures à cinq personnes.



Aide au transport en commun

"Il y a lieu de s'interroger sur les avantages à long terme"

(Jean-Guy Archambault)

La politique d'aide au transport en commun semble "vraiment intéressante" pour une période de deux ou trois ans, mais il y a lieu de s'interroger sur les avantages à moyen et long terme, a indiqué M. Jean-Guy Archambault, président de la Commission municipale de transport de Sherbrooke.

Le ministre québécois des Transports propose de subventionner selon les revenus, et non plus selon le déficit encouru dans la dernière année. M. Archambault a fait ses commentaires en notant qu'il n'avait encore que des informations incomplètes concernant le programme.

Au chapitre des dépenses d'opération en 1980, il semble que la Ville de Sherbrooke pourrait envisager de restreindre son aide financière à la CMTS à quelque \$200.000, plutôt que les \$450.000 à \$500.000 escomptés.

A court terme, les nouvelles mesu-

res inciteront les services de transport en commun à développer une promotion plus agressive et réussiraient probablement à augmenter leur clientèle. Le laissez-passer, que le gouvernement subventionnerait indirectement, serait un attrait.

Mais pour une ville comme Sherbrooke, la CMTS atteindrait assez vite son plafond de clientèle. Les revenus plafonneraient aussi, et l'aide de Québec dans la même proportion. Mais les dépenses suivraient une courbe toujours croissante. Les responsables des réseaux de transport en commun ne souhaitent pas être obligés de transmettre des hausses drastiques aux usagers.

Pour la question des immobilisations, la nouvelle politique serait aussi avantageuse, mais sur une plus longue période peut-être. A Sherbrooke, les dépenses d'immobilisation seront plus importantes vers 1981 ou '82 probablement.

A 18 ans, le vol conduit en prison

(psj) — Si le garnement que la Sûreté du Québec a remis à la division des enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke ne suit pas un cours spécial pour contrôler ses mains tenaillées par le désir du vol, alors il s'apercevra qu'à 18 ans, la joute qui se joue à la cour des sessions de la paix est plus dure que celle qu'il aura connue alors qu'il était mineur. Ayant eu 18 ans le 1er décembre et ayant été arrêté par les agents de la Sûreté du Québec pour une raison que l'on ignore, le jeune homme a été remis aux membres de la division des enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke auxquels il se confessa.

Il avoua pas moins de 18 vols de toutes sortes qu'il a perpétrés alors qu'il était âgé de 16 et de 17 ans. Des vols dans des écoles, des com-

merces, des restaurants, des garages, des véhicules, des bureaux d'affaires. Il n'y avait rien qui lui résistait et son envie ne résistait à rien.

Il a même commis un vol d'appareils électroniques, vol évalué à plus de \$2.000.

Cette confession aura

permis aux policiers municipaux de clore quelques dossiers. Pour ce qui est du voleur, on ne pourra vraisemblablement pas le trainer en cour des sessions pour des délits perpétrés alors qu'il était mineur... mais maintenant, la joute sera plus difficile.

Procès d'André St-Onge

Pas de verdict rendu hier soir

A 21 h. 55 hier, le jury, qui doit disposer du sort d'André St-Onge, a demandé au juge Paul-M. Gervais de la cour supérieure, l'autorisation de suspendre son délibéré pour la nuit. Il n'avait pu en arriver à un verdict à la suite de travaux de trois heures et demi.

Le jury, constitué de huit hommes et quatre dames, poursuivra à 09 h. 30 ses délibérations en matinée à ce procès qui a débuté lundi.

St-Onge, âgé de 37 ans, de Rock-Forest, est inculpé d'avoir mis le feu le 4 juin 1978 à un immeuble situé au 83 de la rue Wellington sud et appartenant à sa compagnie. On se rappellera qu'un dénommé Mario Vallières avait témoigné que l'accusé emché lui a dit le 31 mai sur la rue: "si tu veux \$2.000, c'est le feu là-dedans" ce que ce dernier ne devait pas nier.

Dans sa plaidoirie, le criminaliste François Gérin a réclamé un acquittement en soutenant que son client n'avait jamais eu l'intention de faire brû-

er son immeuble constituant pour lui un investissement rentable. Il a dit que les paroles de St-Onge traduisaient l'exaspération qu'il ressentait à la suite des importunités et des insultes de Vallières ainsi que le désir qu'il lui fût la paix.

Me Gérin a insisté sur le fait que son client avait passé la journée précédant l'incendie à transporter de l'immeuble au dépotoir des restes de matériaux provenant de travaux. "Est-ce qu'une personne se donnerait la peine de sortir les déchets avant un incendie pour empêcher les pompiers de s'accrocher les pieds dedans?", a-t-il demandé.

Me Gérin a souligné que son client n'avait consenti à payer Vallières et un certain Jean Charland qu'à cause de leurs menaces. Il a soutenu que la seule erreur de St-Onge avait été de ne pas alerter immédiatement la police.

Me Gérin a ajouté que son

client s'est ensuite senti pris dans un état.

Dans son réquisitoire, le procureur Thomas Walsh a indiqué que le vieil immeuble de l'accusé était un puits sans fond et

n'était pas si rentable que cela.

Il a noté que Vallières était le candidat idéal pour mettre le feu et a pris les propos de St-Onge au sérieux.

Me Walsh a décrit l'inculpé comme beau parleur.

Secteur 13e Avenue et Quatre Saisons

Peut-être plus dangereux qu'autrefois d'y circuler

(Guy Carrier)

(FG) — Il est possible qu'il soit plus dangereux aujourd'hui qu'autrefois de circuler dans le secteur de la 13e Avenue et de la rue Quatre Saisons.

Voilà en somme ce qu'a reconnu hier le responsable du service du génie routier à la ville de Sherbrooke, M. Guy Carrier, selon qui toutefois une étude "en bonne et due forme", réalisée en 1977, démontrait le contraire.

Il intervenait ainsi à la suite de la nouvelle parue dans La Tribune d'hier, comme quoi les commerçants et résidents du secteur des Galeries Les Quatre Saisons trouvent la circulation dangereuse et exigent l'installation de feux de circulation.

"L'étude réalisée en 1977 ne nous a pas permis de croire en la nécessité d'installer des arrêts obligatoires ou des feux de circulation. Et pourtant nous avons fait toutes les vérifications nécessaires, de la façon la plus sérieuse qui soit, aussi bien au niveau de la vitesse que de la visibilité."

M. Carrier a tenu à faire part d'une remarque qu'il estime importante dans le contexte actuel. "L'étude nous indiquait aussi que la majorité des accidents se produisaient sur la 13e Avenue même, entre des automobilistes qui circulaient en parallèle et puis qui décidaient brusquement de changer de voie. Les accidents ne venaient pratiquement pas des gens qui circulaient sur Quatre Saisons et qui traversaient la 13e Avenue."

Le 12e Salon des métiers d'art: c'est parti depuis hier soir

(PR) — "Les métiers d'art, ce n'est plus seulement la poterie; c'est aussi le cuir, le vêtement, les bijoux, le jouet. Les métiers d'art ce n'est plus seulement l'objet d'art à encadrer et à contempler, c'est aussi l'objet utilitaire quotidien. C'est, comme dirait l'autre, une façon de joindre l'utile à l'agréable."

Ces mots du président des Métiers d'art des Cantons de l'Est Robert Dion lors de l'ouverture du 12e Salon annuel qui se déroulait hier, au Manège militaire de la rue Belvédère reflètent très bien l'esprit qui se dégage de ce Salon offert à la popula-

tion jusqu'au 16 décembre prochain.

Et, pour l'ouverture, une foule nombreuse se pressait, comme à l'habitude il faut dire, qui pour saluer un artisan ou artiste ami, qui pour bénéficier du tout premier choix, qui pour constater simplement l'évolution naturelle et constante de cette initiative annuelle.

D'autant plus qu'un rêve caressé depuis plusieurs années, celui d'une intégration d'oeuvres d'art du Regroupement des artistes des Cantons de l'Est, est devenu réalité, initiative qui s'inscrit admirablement dans le cadre de ce superbe salon.

D'ailleurs, l'ouverture était aussi l'occasion du lancement d'un superbe album du RACE intitulé **Diverses gens**, le premier album collectif du Regroupement, offrant neuf sérigraphies originales d'artistes de la région.

Le Salon des Métiers d'arts, une initiative attendue chaque année avec beaucoup d'impatience, d'autant plus qu'elle correspond à la période d'avant les fêtes, s'annonce plus que jamais populaire, comme un rendez-vous que de plus en plus de personnes ne veulent manquer à aucun prix!



Le Salon des métiers d'art, un rendez-vous avec l'utile et l'agréable.

LA TRIBUNE
 Imprimé par LA TRIBUNE LTEE
 1950, rue Roy,
 Sherbrooke, Qué., J1K 2X8
 Tél.: 599-9201
 Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539
 Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont seuls autorisés à reproduire les informations de La Tribune.
 108651

SÉMINAIRE SALESIEEN
 135 Don Bosco, Sherbrooke
SÉANCE D'INFORMATION POUR L'ENTRÉE EN SEPTEMBRE 80
SAMEDI, 1er DEC., 14h.
DIMANCHE, 2 DEC., 14h.
LUNDI, 10 DEC., 19h.30
SAMEDI, 15 DEC., 14h.
 Les parents qui désirent inscrire leur fils au Séminaire Salésien, sont invités à venir rencontrer la direction. On vous fournira les renseignements nécessaires.
Renseignements: Bureau des admissions
569-2272
569-2222

La région métropolitaine

Au congrès de l'UPA à Québec

L'UPA vise unité et développement

De notre envoyée spéciale Louise Saint-Pierre

QUÉBEC — Bien que l'élection du prochain exécutif a canalisé une

bonne partie de l'attention des délégués à ce 55e congrès

général, les membres de l'Union des producteurs agricoles ont

adopté une grande série de résolutions qui devraient, à court et à long terme, favoriser l'unité et le développement de l'agriculture au Québec.

tenir que l'environnement, le zonage agricole et l'aménagement du territoire ont particulièrement retenu l'attention.

toire agricole. Les délégués ont réitéré leur volonté de voir la Loi s'appliquer à l'ensemble du Québec.

de porcs.

Il faut souligner que le 55e congrès a été marqué par une première. En effet, les femmes des producteurs ont été invitées à participer à un atelier pour d'étudier les problèmes particuliers de la condition féminine dans le milieu agricole. Animé par Mme Solange Gervais, présidente de l'AFEAS, cet atelier a réuni quelque 200 femmes qui ont étudié une résolution spéciale qui a été par la suite discutée en plénière et adoptée par l'ensemble des délégués.

Présidence: les spéculations vont bon train

QUÉBEC — Les spéculations vont bon train à Québec depuis que le président sortant de l'Union des producteurs agricoles, M. Paul Couture, a fait connaître son intention, dès le début du congrès général, de ne pas solliciter un renouvellement de son mandat.

neut sans cesse: Marcel Mailloux et Pierre Gaudet.

se veut le dauphin tout désigné pour prendre la relève du président sortant, il n'est pas dit pour autant que les chances de Pierre Gaudet de se voir confier le poste sont inébranlables.

décidé ne peuvent que permettre à Marcel Mailloux de se gagner bien des appuis. M. Mailloux est un producteur laitier de Granby.

Les quelque 360 délégués regroupés dans quatre ateliers pendant les deux premières journées du congrès se sont penchés sur tous les aspects et toutes les difficultés de leur profession.

Dans l'une des résolutions adoptées, les congressistes demandent à la Confédération de l'UPA de placer comme prioritaire le dossier de l'environnement au cours de l'année 1980.

Le congrès général demande également au MAAC de limiter le reboisement des bonnes terres arables, d'adopter une politique visant la mise en valeur des terres arables laissées en friche, que soit réexaminé le problème de la taxation des agriculteurs situés en zone blanche.

Certes, l'annonce que le comité Trudeau soit parvenu à une entente de principe a suscité de nombreuses conversations, mais jamais autant que la décision de M. Couture de se retirer.

Est bien sorcier celui qui peut, à quelques heures du vote, anticiper les résultats qui devront choisir entre deux hommes qui offrent des personnalités bien différentes.

Car malgré son jeune âge et sa courte expérience syndicale, ce producteur de Joliette semble avoir fait bonne impression sur les membres de cette union agricole. La jovialité, la détermination et la diplomatie font sa marque de commerce.

Tout en étant dans l'impossibilité de prévoir qui occupera en présidence, il semble que les jeux sont quasiment faits pour l'un des postes à la vice-présidence. Il est pres-

Il faut cependant retenir que l'environnement et l'aménagement du territoire ont particulièrement retenu l'attention.

Entre autres, ils souhaitent que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation corrige certaines insuffisances de la Loi de protection du terri-

Après avoir réaffirmé le besoin d'un plan conjoint avec plein pouvoir pour intervenir efficacement à l'avantage des producteurs de porcs, les délégués ont demandé à l'UPA et à la Fédération de continuer le travail pour que la Fédération administre le plan conjoint et qu'une demande soit faite à la Régie des marchés agricoles de tenir au plutôt un référendum auprès des producteurs

Même si la résolution a été adoptée, elle n'a pas soulevé l'enthousiasme des délégués masculins. Ils ont donc demandé à l'UPA de s'associer aux démarches entreprises par les organismes impliqués dans le dossier de la femme collaboratrice en vue de faire amender la Loi pour que soit reconnue la valeur économique du travail de la femme collaboratrice.

Parmi les nombreuses résolutions adoptées, les producteurs ont demandé que la politique de distribution de produits laitiers soit élargie en y incluant le fromage et que l'heure avancée soit maintenue à long-terme d'année.



Marcel Mailloux



Pierre Gaudet



Jacques Proulx



Si les délégués ont adopté la résolution étudiée en atelier par leur épouse, on ne peut prétendre qu'ils ont manifesté un grand intérêt pour le sujet. Mme Solange Gervais donne ici quelques précisions sur la résolution.

que certain que M. Jacques Proulx, président de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke occupera l'un de ses deux sièges au lendemain du congrès général.

Si par tradition le premier vice-président

ligne de départ, les grandes qualités de travailleur acharné et

Le gazoduc prolongé jusqu'à Lime Ridge

EAST ANGUS (LL) — Le trajet du gazoduc qui prend son départ en Alberta en se dirigeant vers Montréal pour se terminer à Sherbrooke, qui a été tracé par la compagnie Québec & Maritimes Pipelines sera probablement modifié afin d'être prolongé vers les municipalités d'East Angus, Asbestos, Kingsey Falls et Lime Ridge, qui étaient suggérées dans le tracé de la compagnie TransCanada Pipelines, puisque que

les deux compagnies ont décidé de s'associer, ce qui augmentera considérablement les disponibilités financières pour subvenir à ce projet de \$2 milliard.

capités puisque, d'après la compagnie Trans Canada Pipelines, il serait profitable aux industries qui y fonctionnent et qui sont de gros producteurs, telles l'usine Domtar à East Angus, Johns-Manville à Asbestos, Cascade à Kingsey Falls ainsi que Domlin à Lime Ridge. Ces usines qui, à chaque année, inscrivent au compte de leurs débits des dépenses considérables pour l'achat du pétrole combustible verraient leurs

revenus augmentés puisque que l'utilisation de ce système qui déportera le gaz naturel en provenance de l'Alberta où il est abondant et peu coûteux, minimiserait les dépenses encourues pour ce produit rare et coûteux qu'est le pétrole combustible; de plus, le gaz naturel étant moins nocif que le pétrole combustible, la pollution s'amoinerait dans les municipalités.

ment du gazoduc dans les municipalités fera partie intégrante du projet, dû, à ces justifications mais surtout grâce à l'association des deux compagnies, qui par leur entente augmentent les crédits pour finan-

cer ce projet qui coûtera la somme de \$2 milliards répartis dans les différentes régions desservies, et sur lequel environ \$70 millions serviront afin d'instaurer le système dans les Cantons de l'Est.

Cette possibilité est envisagée à la suite de fusionnement des compagnies Québec & Maritimes Pipelines et Trans Canada Pipelines qui tout d'abord se

faisaient concurrence, l'une optant pour l'arrêt du gazoduc dans Sherbrooke, la seconde suggérant dans son tracé le prolongement du système vers les muni-

C'est ce qu'a révélé un cadre supérieur de Québec & Maritimes Pipelines au maire d'East Angus, M. Roger Couture, lors d'une conversation téléphonique qui a été confirmée par une lettre par la suite.

Enfouissement des déchets: appel d'offres à Asbestos

ASBESTOS (YR) — L'ingénieur de la ville d'Asbestos demandera à des entrepreneurs de lui soumettre des prix, relativement à l'aménagement des voies d'accès au dépotier inter-municipal, qui sera aménagé sur un terrain appartenant à la compagnie Johns-Manville et loué par les municipalités d'Asbestos, Danville, Canton de Shipton et Trois-Lacs, en vue d'en faire un terrain commun, pour l'en-

fouissement des déchets. Les travaux doivent être exécutés dans les plus brefs délais, afin que le terrain puisse être utilisé le plus tôt possible. L'ingénieur de la ville pourra donner le signal du départ pour les travaux, au plus bas soumissionnaire, et les membres du conseil municipal d'Asbestos ratifieront la décision, lors de la prochaine séance, le 19 décembre. On sait que la ville d'As-

bestos a été désignée comme mandataire pour gérer et administrer en leur nom le site d'enfouissement inter-municipal, par les autres municipalités impliquées dans le projet. De la même façon, la ville d'Asbestos confiera au plus bas soumissionnaire le soin de creuser un trou de grandeur suffisante et y prévoir un remblai, aux fins de l'enfouissement des déchets des municipalités

impliquées dans le projet inter-municipal. Les travaux sur le site d'enfouissement représenteraient, selon un premier estimé, environ 300 heures de travail, à \$70 l'heure, ce qui totaliserait environ \$21,000. Quant à la voie d'accès, cette dernière pourrait coûter moins de \$5,000, même si un montant de \$10,000 avait d'abord été prévu à cette fin.

Taillefer: toutes les opérations de transformation à Magog

MAGOG (BG) — La compagnie Les Aliments Grissol Ltée a procédé à l'inauguration officielle de l'agrandissement de son usine Taillefer de Magog. C'est à cet endroit que s'effectueront désormais toutes les opérations de transformation de produits de charcuterie et de viandes préparées. L'agrandissement de 50,000 pieds carrés comprend entre autres, un système de traitement des eaux usées des plus modernes, qui peut satisfaire à toutes les normes ministérielles de l'Environnement et il dispose aussi d'un laboratoire de contrôle de qualité des plus efficaces. Ces récentes transformations portent ainsi la superficie totale de l'usine à 135,000 pieds carrés.

centre de distribution, sont situés à Ville d'Anjou. Le projet d'agrandissement de l'usine représente un investissement d'au-delà de \$3 millions et, fait à noter, il a été entièrement réalisé à même les fonds de la compagnie. Le directeur général de la division Taillefer, M. Robert C. Nadeau soulignait lors de son allocution, que la réalisation de ce projet démontrait la confiance que la direction de la compagnie plaçait dans l'économie régionale et celle du Québec.

fine charcuterie sous la marque La Varenne Taillefer compte actuellement au-delà de 330 employés, répartis sur deux équipes de production et une de nettoyage. De par ses effectifs humains, Taillefer compte parmi les plus gros employeurs de la région de Magog.

tionnement sur le principe de deux équipes et le nettoyage qui s'effectue la nuit, exige un débit important et très variable d'eau concentrée de matières grasses et de solides en suspension. Une étude de ce débit et des charges polluantes a conduit à choisir un procédé double consistant en un tamis et en un système de flottation à air dissout.

Taillefer, division des aliments Grissol Ltée, se spécialise particulièrement dans la transformation des viandes. Parmi l'éventail de ses quelque 150 produits, on retrouve des cretons, des tourtières, des jambons, des saucissons de bologne, des saucisses fumées et du bacon, tous sous la marque Taillefer. L'usine produit également de la

En se portant acquéreur, en 1975, des établissements de Fédéral Packing, les Aliments Grissol devaient transformer l'usine, afin de répondre à certaines normes d'assainissement: celles du Ministère de l'Agriculture du Canada et celles aussi des Services de Protection d'Environnement du Québec, concernant le rejet des déchets industriels dans les réseaux d'égouts.

Dans un premier temps, le tamisage enlève les matières solides en suspension et une partie des matières grasses. Allégé, le système de flottation met en contact les eaux industrielles tamisées avec une eau sursaturée d'air. Ce procédé amène à la surface les particules d'huile et de graisse qui sont enlevées par écumage. Les eaux allégées peuvent ensuite s'écouler vers le système sanitaire, les rendant acceptables au système d'épuration des eaux dont dispose la Cité.

Correspondants

demandés (NOUVELLES GÉNÉRALES)

Vous avez un emploi régulier? Vous désirez un revenu d'appoint? Vous disposez d'une heure, de deux heures même, chaque jour? Vous vous intéressez à tout ce qui se passe autour de vous? Vous avez de l'entregent? Vous possédez une machine à écrire? Vous vous débrouillez au clavier? Vous écrivez dans un français correct? Vous possédez un appareil photographique?

Pourquoi, alors, ne pas devenir correspondant d'un quotidien qui, dans les Cantons de l'est, est à la fine pointe de l'actualité? Des emplois à temps partiel sont disponibles à Rock Forest, Asbestos, Cookshire et Weedon. Pour de plus amples détails, faites marcher vos doigts. Téléphonnez sans plus tarder à Gilles Dallaire, adjoint au chef des nouvelles à La Tribune.

569-9184

Défense de STATIONNER
N'attendez pas qu'un agent colle une combinaison gagnante dans votre pare-brise

Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi



SOIREE GRATUITE
pour futurs conducteurs de **VEHICULES LOURDS**
Cours pour débutants et perfectionnement.

7 DECEMBRE

Sherbrooke à 19 h 30
300, rue William
(Salle des Chevaliers de Colomb)

12 DECEMBRE

Lac-Mégantic à 19 h 30
8372, rue Salaberry
1-819-583-1008

ECOLE DE CONDUITE GAGNON ENR.

Gervais Gagnon, prop.

La région des cantons de l'est

Plus doux mois de novembre depuis 1966

(psj) — Novembre 1979 a fait figure d'oasis entre les tiraillements d'un mois d'octobre secoué hâtivement par l'hiver et les premières neiges de décembre; les données météorologiques confirment ce fait en le qualifiant de mois le plus doux depuis novembre 1966.

M. Paul-André Renaud du bureau de l'environnement atmosphérique local a fourni un tas de chiffres à l'appui, notamment du côté des moyennes des températures. Ainsi la moyenne des maxima se situe à 7,3 degrés Celsius (normale, 5,1), celle des minima à moins

16); en novembre 1978, il y en avait eu 11. La journée la plus pluvieuse du dernier mois a été le 26 avec une chute de 27 millimètres de pluie; le record de chute en une journée remonte au 5 novembre 1969 avec 30,2 millimètres. Le 16 novembre, il a neigé presque la quantité totale du mois avec 3,2 centimètres; le 24 novembre 1978 avait blanchi sous une chute de 11 centimètres... mais le record de chute d'une journée pour le 11e mois de l'année appartient au 25 novembre 1971 avec 37,9 centimètres.

Des perturbations d'ordre de travail plutôt que



L'hiver n'aura que quatre mois cette année, grâce à un mois de novembre modéré... même que l'air de décembre a un goût de printemps. Les données météorologiques confirment que novembre 1979 a été le mois le plus doux depuis celui de 1966.

4,6 degrés Celsius (normale, moins 4,0) pour une moyenne générale de 2,9 degrés Celsius alors que la normale se tient tout juste sur le point de congélation avec 0,6 degré. Novembre 1978 avait connu une moyenne générale de moins 1,6 degré Celsius alors que novembre 1966 possède toujours la plus haute moyenne avec 3,1 degrés Celsius, record que novembre 1979 est venu bien près de lui ravir.

Les 24 et 26 novembre ont vécu les températures les plus élevées du mois avec 17,3 degrés Celsius; on avait enregistré le 4 novembre 1978 un maximum de 18,5 degrés Celsius mais le record du maximum le plus élevé appartient toujours au 8 novembre 1975 avec 21,2 degrés Celsius. Du côté de la froidure, des bas de laine et des casques de poil, on précise que le minimum le plus bas du mois a été atteint le 19 avec moins 11 degrés Celsius; le 27 novembre 1978 a été figé à moins 25,5 degrés Celsius, ce qui est un record.

Lorsqu'il a été question "d'oasis" dans les premiers mots de cet article, on ne mentait pas car les gens des Cantons de l'Est ont vraiment évité un mois d'hiver. Novembre 1979 a connu des précipitations presque négligeables de neige si l'on tient compte des normales et des chutes de pluie en quantité raisonnable.

Ainsi il a neigé 4,8 centimètres (normale, 3,2) au cours du dernier mois ce qui est un record de chute faible; le précédent record appartenait à novembre 1966 avec 14,7 centimètres; du côté de la pluie, les précipitations totales donnent 81,2 millimètres (normale, 58,9) pour une précipitation totale (neige convertie en pluie) de 86 millimètres comparativement à une normale de 93,7 millimètres.

Novembre 1979 aura connu 17 jours avec précipitations mesurables (normale,

d'ordre météorologique ont empêché l'enregistrement des heures de soleil du dernier mois pour la région. Par ailleurs, du côté des vents, on rapporte une rafale de 72 kilomètres-heure en provenance du sud-ouest, le 26 novembre; le record est de 77 en 75.

En agrandissant nos horizons, il est permis de noter quelques données pour les régions de Lennoxville, Thetford Mines et Granby. Ainsi, à Lennoxville, les 24 et 26, ces deux points chauds de novembre, des températures de 17 et de 18 degrés Celsius ont été enregistrées. La température la plus froide se situe à moins 9,5 degrés Celsius, le 19 alors que les moyennes des maxima et des minima ont donné respectivement 8,2 (normale, 5,8) et moins 0,3 (normale, moins 3,1) degrés Celsius. Du côté neige, on rapporte une précipitation totale de 2,9 centimètres (normale, 3,2) de neige et de 62,3 (normale, 60,5) de pluie.

Du côté de Thetford, on aura connu des précipitations de pluie et de neige assez abondantes avec 83 millimètres de pluie et 23 centimètres de neige. La moyenne générale des températures est de 2,2 degrés Celsius (normale, moins 0,3).

Enfin, à Granby, les 24 et 26 auront été aussi chauds qu'à Lennoxville et à Sherbrooke avec des températures de 18 et de 17,5 degrés Celsius; le 16 novembre, le mercure a figé à moins 9,5; avec tout cela, on parle d'une moyenne mensuelle du mois de 4,1 degrés Celsius (normale, 1,9). La neige a permis une accumulation de 17,4 centimètres (normale, 23,1) et de 95 millimètres de pluie (normale, 66,3).

Décidément avec un tel mois de novembre qui a fait économiser sur le chauffage (454 degrés-jour de chauffage au lieu de 528), peut-être que l'hiver 79-80 ne durera que quatre mois ou moins?

Deuxième groupe d'une firme gagnant du tirage de \$1 million

THETFORD MINES (PS) — L'atmosphère était la joie hier au motel Le Provence de Black Lake alors que, pour une deuxième fois consécutive, les représentants de Loto-Canada venaient dans la région

travaillent tous pour la firme Thetford Transport Ltée de Thetford Mines, soit précisément au même endroit que le gagnant de \$1 million du dernier tirage, Laurent Jolicoeur de Thetford Mines. D'ailleurs,

"Je ne le crois pas encore" a été une phrase souvents fois entendue hier par les heureux élus qui ne pensaient jamais que la chance frapperait à nouveau chez Thetford Transport. Pourtant, ils tenaient

nes qui a été aussitôt approuvée par Denise Huard et Royal Lessard de Thetford Mines, également membres du groupe "Jésus-Marie (en Fidélité)". "Nous allons continuer d'acheter des billets

"jamais deux sans trois"...

M. et Mme Louis Larouche de Robertsonville n'ont pas dormi dans la nuit de dimanche à lundi dernier. "C'est ma belle-soeur qui nous a donné les numéros chanceux et après vérification, nous étions trop émerveillés pour dormir", de dire M. Larouche qui, malgré tout, s'est présenté à l'ouvrage lundi matin. Agé de 51 ans et père de deux garçons âgés de 20 et 21 ans, M. Larouche n'a pas l'intention d'abandonner son poste de camionneur chez Thetford Transport. "J'ai toujours aimé ce que je fais", M. et Mme Larouche ne savent pas encore ce qu'ils feront précisément de tout cet argent si non de se porter acquéreur d'une maison dès le printemps prochain.

Quant à Aline et Royal Lessard, ils entendent placer leur montant afin de le faire fructifier au maximum ainsi bénéficier d'une retraite prématurée. Travaillant tous les deux, elle commencent à lui chez Thetford Transport (évidemment), le couple Lessard ne veut pas charger de "train de vie" si ce n'est de pouvoir se permettre des vacances plus agréables par des voyages.

Est-il besoin de préciser que les activités de Thetford Transport étaient plu-

tôt auralenti hier si l'on considère que dix employés étaient absents pour une raison fort compréhensible? D'ailleurs, le président de l'entreprise locale, Marcel Pichette, assistait également à cette remise, hier. Ce dernier a précisé que jusqu'à présent, aucun des dix gagnants n'avait manifesté le désir de quitter son emploi. "J'ai eu un peu peur d'en perdre", de confier M. Pichette qui a déjà été obligé de remplacer le millionnaire Laurent Jolicoeur. M. Pichette achète des billets mais, maintenant, il soutient que ses chances sont plutôt minces même s'il espère la concrétisation de l'adage "jamais deux sans trois". Le président de Thetford Transport se réjouit de la chance qui a favorisé encore une fois ses employés. "Ce qui, dit-il, prouve que mes employés ont les moyens d'acheter des billets grâce au salaire versé".

Les autres heureux propriétaires du billet 5945158 sont René Laflamme de Coleraine, Maurice Rodrigue de St-Méthode, Réginald Grenier et Claudette Labrecque de Thetford Mines, Jacques Paquet de Broughton Station et Laurent Lessard de Robertsonville.



Les gagnants du tirage de \$1 million de Loto-Canada étaient tout sourire quand on leur a remis leur chèque.

pour remettre un chèque de \$1 million.

La remise de cet intéressant montant revêtait un cachet vraiment particulier, pour ne pas dire unique, si l'on considère que les dix nouveaux gagnants

en compagnie de son épouse, M. Jolicoeur était présent hier à la cérémonie afin de célébrer cette fête qui, cette fois-ci, touchait dix de ses anciens compagnons et compagnes de travail.

tous en main un chèque de \$100.000. "Le chèque ne pèse peut-être pas plus qu'un de \$10 mais c'est beaucoup plus étonnant d'en recevoir un de \$100.000", de déclarer Cécile Pelletier de Thetford Mi-

en groupe mais cette fois sous le nom de "Jésus-Marie, merci" de renchérir ces trois heureux gagnants. Incidemment, un autre groupe s'est formé parmi les travailleurs de Thetford Mines sous le vocable de

Fernand Lussier: le juge met fin à l'enquête préliminaire

THETFORD MINES, (PS) — C'est après avoir entendu seulement six témoins sur une possibilité de quel- que 40 que le juge Marc Choquette de la Cour des sessions de la paix a mis fin à l'enquête préliminaire de Fernand Lussier de St-Méthode pour fixer la

tenue de son procès au 21 février 1980. Cet individu, âgé de 44 ans, doit répondre à quelque 18 accusations de fraude totalisant près de \$160.000. Lussier aurait commis ces méfaits dans une période de six semaines seulement et les victimes de cette présumée

fraude seraient des travailleurs et hommes d'affaires de St-Méthode et Thetford Mines. Certains auraient reçu des chèques sans provision alors que d'autres attendraient toujours la concrétisation des promesses de paiements: Le suspect a plaidé

non coupable à ces accusations et il a choisi de subir un procès devant un juge et douze jurés. Lussier a été reconduit à la prison d'Orsainville où il réside depuis son arrestation, toute caution lui ayant été refusée.

Amiantose: la mauvaise publicité a accéléré le contrôle de la qualité de l'environnement

THETFORD MINES, (PS) — La mauvaise publicité entourant la maladie de l'amiantose a été un peu

exagérée mais elle a tout de même contribué à accélérer les installations pour le contrôle de la qualité de

l'environnement. C'est ce qu'a déclaré aux journalistes de la région de Thetford Mines le gérant général des opérations de la Société Asbestos Ltée (SAL), Barney Kovacs, lors d'une visite des installations de la compagnie minière d'amiante. Il s'agissait, de mémoire d'homme, de la première initiative du genre jamais organisée par la SAL alors que les journalistes se sont promenés dans plusieurs secteurs des opérations de la compagnie minière d'amiante.

M. Kovacs reconnaît que la Société Asbestos a eu sa part de critiques au sujet de l'environnement. Il s'est dit particulièrement déçu par l'accusation portant sur les conditions de l'environnement des opérations de la SAL, laissant entendre que la compagnie est l'une des pires dans l'industrie et doutant de son intention et de son habileté à rencontrer les nor-

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES — L'exposition "Arts-tu vu l'U-QUTR?", qui se déroule dans les locaux du Musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante, se termine dimanche le 9 décembre. Une soixantaine de pièces d'étudiants en arts plastiques de l'UQUTR à Thetford Mines sont exposées et présentées à l'appréciation et au sens critique des visiteurs.

— 0 — L'équipe de l'Unité Domrémy Inc. de Thetford Mines invite la population de la région à l'ouverture officielle de sa nouvelle salle située au 100 boulevard Caouette, dimanche le 9 décembre à 14,30 heures.

— 0 — Les sept projets Canada au Travail, acceptée dans le comté de Frontenac, procureront de l'emploi à 30 personnes durant 676 semaines-hommes grâce à un montant total de \$147,558.

— 0 — Le club de l'âge d'or St-Maurice de Thetford Mines organise une soirée récréative pour samedi le 8 décembre à compter de 20 heures au Centre communautaire. Orchestre au programme.

— 0 — La Légion canadienne, branche 201 de Thetford Mines, tiendra sa dernière assemblée de l'année 1979, dimanche le 9 décembre à 13,30 heures à son local du 420 rue St-Alphonse est.

— 0 — La soirée annuelle des membres et de la direction du club Chasse et Pêche de Thetford Mines se déroulera samedi le 8 décembre à compter de 20,30 heures. Orchestre et spectacle spécial au programme.

— 0 — L'exposition de décorations de Noël, organisée par la Société d'horticulture de Thetford Mines, aura lieu au club Chasse et Pêche mercredi le 12 décembre à 20 heures. Il y aura un conférencier surprise et un goûter sera servi en fin de soirée. La Société est également à la recherche d'une personne qui aurait du temps à consacrer au secrétariat de cet organisme.

mes gouvernementales d'empoussiéage. En 1976, la SAL a lancé un programme de \$50 millions pour les améliorations à l'environnement. A date, \$35 millions ont été investis et, selon M. Kovacs, les résultats sont plus qu'encourageants. Il a rappelé que les normes d'empoussiéage, établies par le gouvernement, sont d'une moyenne de 2 fibres par centimètre cube. Or, la moyenne du taux mesuré d'empoussiéage dans les opérations de la SAL à Thetford Mines s'est sensiblement améliorée depuis deux ans, passant de 3,8 au printemps 1978 à 1,1 à l'automne 1979.

M. Kovacs se réjouit du fait que la qualité de l'environnement ait été énormément améliorée mais, dit-il, "c'est notre intention de continuer notre programme de construction pour améliorer les conditions de travail".

— 0 — Par résolution, Black Lake s'est engagée à fournir les infrastructures municipales concernant le projet de construction de 20 HLM pour personnes âgées. Les édiles ont également profité de l'occasion pour loger une nouvelle demande à la SHQ pour participer à un autre programme de HLM, dans le cadre des projets 1980.

— 0 — Grâce à un proet Canada au Travail de \$16.848, Black Lake procédera à l'identification et la visualisation des propriétés foncières en vue de l'élaboration future d'une évaluation technique par une firme spécialisée. Au cours de 26 semaines, trois personnes effectueront donc un relevé des contrats de propriétés à Black Lake pour ensuite les mettre et les numéroter sur des plans.

— 0 —

— 0 —

— 0 —

— 0 —

— 0 —

— 0 —

Chronique municipale

LYSE DISCO-RAMA
Michel Bellavance, photographe
Disques-Cassettes-Albums de mariages
Carte de faire part
Instruments de musique
Disraeli - 276, Ave. Champoux - 449-3341

Un cadeau pratique? ... OUI!

• Chandails Byford - laine anglaise - lavables, Mariner, tricot main, Scotland.
• Canadiennes
• Robes de chambre signées Christian Dior
• Gilets et Chemisiers HOM
• Vestons en suède royal et velours

Fernand Yagné Inc.
182, Wellington Nord
Sherbrooke
562-9853

Face au Palais de Justice. Stationnement municipal à l'arrière.

Coffre-fort éventré ...pour des factures



Deux individus ont éventré le coffre-fort de la firme SPG Internationale en soirée mercredi mais tout ce qu'ils ont recueilli... c'est de l'air. Il n'y avait pas un sou.

DRUMMOND-VILLE, (RJ) - Deux individus ont joué sûrement d'astuce en fin de soirée mercredi pour s'introduire par effraction dans les bureaux de la firme SPG Internationale Ltée (Sill Plate Guéret) du 4275 boul. St-Joseph à Drummondville-Sud dans l'intention d'y perpétrer un vol, mais tout ce qu'il ont recueilli... c'est de l'air.

Les deux présumés voleurs, dont la sûreté municipale de Drummondville-Sud a une assez bonne idée de l'identité, ont en effet pénétré dans les bureaux de l'usine et effectué leur travail sans problème et ce à l'insu d'une équipe de vingtaine d'hommes de l'équipe du soir qui étaient au travail.

A l'aide d'instruments empruntés par surcroît sur les lieux de leur méfait, ils ont saccagé le coffre-fort dans l'espoir d'y trouver le gros lot, mais à leur grande surprise, celui-ci ne contenait

que des factures et autre papeterie. De l'argent? Pas un centime.

Lorsqu'on a découvert que le coffre-fort avait été éventré, on a pensé que les individus auraient tout au moins

pu s'enfuir avec le contenant de la petite caisse. Mais pour une rare fois peut-être, celle-ci qui contient habituellement une centaine de dollars, avait été placée vide dans le coffre-

fort à la fermeture des bureaux.

Les deux présumés malfaiteurs s'en sont donc retournés avec leur petit bonheur mais non sans avoir causé

pour environ \$1.500 de dommages.

La sûreté municipale de Drummondville-Sud poursuit son enquête en rapport avec cette affaire.

Collision entre deux mastodontes

DRUMMONDVILLE - Deux camions-remorques se sont emboutis vers 1h30 hier matin sur l'autoroute 20, à la hauteur de l'autoroute 51, faisant beaucoup de dommages et un seul blessé mineur.

Les deux camions faisaient route vers Québec, le premier transportant des milliers de cruches de jus de fruit, le second chargé d'une soixantaine de porcs.

Le choc fut si violent que le premier camion

fut propulsé dans le terre-plein et que trois porcs furent tués dans le second véhicule. Les policiers ont eu fort à faire

pour contrôler la circulation et effectuer les constatations d'usage sur les lieux de cette percutante rencontre.

Chronique municipale

Ralentir le trafic

La municipalité de Grantham-Ouest, de concert avec la Sûreté du Québec, a entrepris une étude sur l'implantation possible de feux de circulation ou d'un arrêt obligatoire sur le boulevard Lemire, à la hauteur de la rue St-Damase... histoire de ralentir le trafic particulièrement lourd aux heures de pointe.

Licence refusée

Le conseil de Wendover-Simpson a littéralement refusé l'émission d'un permis de boisson aux loisirs de St-Charles pour une raison bien simple: cet endroit est plutôt fréquenté par des jeunes. Dans un autre ordre d'idée, le conseil de l'endroit a pris connaissance du montant des dépenses des travaux du rang 6 (chernin à vocation agricole) qui s'élève à \$21.867.43. A ce sujet, notons que la municipalité bénéficie d'une subvention de \$20.000 du ministère des transports.

Directeur de loisirs

C'est M. Sylvain Grandmont qui a accepté le poste de directeur des loisirs de la municipalité de St-Félix de Kingsey, poste laissé vacant par la démission de Mme Jocelyne Côté.

Un mois à l'ombre pour avoir piqué une "sainte colère"

DRUMMONDVILLE - Venu au tribunal pour répondre d'une accusation peu grave, un homme d'une trentaine d'années est sorti hier escorté par les policiers pour aller passer un mois en prison.

érick devant le magistrat qui entendait sa cause.

Toute l'affaire a commencé quand l'homme est venu subir son procès pour avoir présumément frappé une femme, son ex-amie, dans un lieu public. Cette accusation de voies de fait a été retenue par le juge Bérubé après l'audition de trois témoins, dont l'accusé.

Il a été trouvé coupable d'outrage au tribunal par le juge Jean-Paul Bérubé à cause de son attitude col-

ère devant le magistrat qui entendait sa cause.

Il a été condamné à \$100 d'amende et a reçu l'ordre de ne plus importuner son ancienne amie.

La ville veut acquérir 4 immeubles pour loger son centre civique et administratif

VICTORIAVILLE - La ville de Victoriaville souhaite acquérir quatre immeubles au coût de \$195.000 pour l'agrandissement éventuel du poste de poli-

ce et de pompiers; pour du stationnement et pour améliorer le réseau routier dans le voisinage de l'Hôtel de ville, du poste de police et du Centre com-

munautaire.

A cet effet, la ville a signé une offre d'achat valable pour 9 mois afin d'acquérir les immeubles sis au 13 de la rue Drouin, au 21 du boulevard Gamache, au 7 de la rue Des Forges et au 248 de la rue Notre-

Dame est.

Le maire de Victoriaville, M. Robert Caron nous a confirmé que l'évaluation de ces immeubles s'élève à \$276.000 et que la ville détient une offre de vente au prix de \$195.000.

M. Caron a précisé que la ville veut acquérir ces

bâtisses parce que le plan directeur prévoit un centre civique et administratif, ainsi que du stationnement dans le voisinage de l'hôtel de ville, poste de police et de la caserne des pompiers.

Le maire a admis que l'opportunité qui se présente est différente de la prévision du plan directeur, mais elle permet d'atteindre le même objectif à un meilleur coût.

De plus, le Centre communautaire, le bureau de l'Association des handicapés physiques pour le Centre du Québec, le bureau d'administration du Service des Loisirs, la bibliothèque municipale et le bureau de la Corporation de développement économique des Bois-Francs, sont installés dans deux édifices propriétés de la ville, situés près de l'Hôtel de ville et à côté des 4 immeubles que la ville veut acquérir.

Dans le même secteur, se trouve également un parc urbain comprenant une piscine publique, une barbotteuse, un terrain de balle, des jeux de fers, une piste de pétanque et des tables à pique-nique dans un sous-bois.

Sans compter, de poursuivre le maire, que les rues entourant ce secteur sont très étroites et ne se prêtent pas au stationnement sur la rue. L'unique stationnement près du Centre communautaire ne comporte que 39 places. D'ailleurs, ce secteur est surtout fréquenté par les membres du club de l'Age d'or, les utilisateurs de la bibliothèque, les participants aux activités socio-culturelles, pour une moyenne d'environ deux mille personnes par semaine.

Finalement les immeubles utilisés comme l'Hôtel de ville, le poste de police et la caserne des pompiers sont exigus et ne pourraient pas être agrandis à cause du manque de terrain.

En acquérant les 4 bâtisses la ville pourrait conserver une partie des immeubles pour le Service des loisirs et celui de la police, élargir la rue Poitras et aménager du stationnement.



Le garage Godbout, qui fait partie de l'Option d'achat et qui est situé à côté du poste de police et de la caserne des pompiers pourrait servir à

l'agrandissement de ces services qui sont actuellement à l'étroit.

L'UPA menace de fermer boutique si les agriculteurs ne paient pas

PRINCEVILLE - Le syndicat de secteur de l'Union des producteurs agricoles de Princeville menace de fermer boutique suite au refus des cultivateurs de payer leur cotisation.

Les directeurs de l'UPA, secteur de Princeville, se sont en effet réunis pour prendre position sur les cotisations dues à l'UPA et à la retenue des 4 cents et demi sur le cent livre de lait demandée par la Coop

de Granby. Dans une résolution, le syndicat de secteur de l'UPA de Princeville souligne qu'attendu que "les producteurs de lait ne sont pas unanimes à vouloir payer leur dû à l'UPA, il a

été décidé à l'unanimité qu'il ne serait pas fait de porte-à-porte en ce qui concerne la collection pour l'instant".

Les directeurs de l'UPA invitent "tous les membres non en règle à payer leur cotisation annuelle s'ils désirent continuer à recevoir les services de l'UPA de Nicolet, car on parle de fermer les portes. Ceci priverait toute vente de quota telle qu'elle se fait présent-

ement. Les représentations auprès des gouvernements sur différentes questions dont celle du zonage agricole.

Le syndicat de secteur de l'UPA de Princeville conclut en soulignant que "c'est un défi qu'on lance à tous les producteurs qui ne sont pas encore en règle; c'est un pensez-y bien. On veut un syndicat ou on n'en veut pas.



LE RÉVEIL DE LA CITÉ... AVEC IRENÉE GOULET

de 6.h à 9.h

MAINTENANT À LA FRÉQUENCE 96.1 POUR SHERBROOKE